

Question n° 51 de WASSEIGE Olivier

à DESQUESNES François, Ministre du Territoire, des Infrastructures, de la Mobilité et des Pouvoirs locaux

N° : 51 (2024-2025) 51

Réception : 30 septembre 2024

Echéance : 21 octobre 2024

Matière : Transports - Mobilité - Transports en commun urbains et vicinaux -

Objet : la réduction de l'offre de bus en suite de l'arrivée du tram à Liège

Question écrite

Un article récent a révélé une réduction potentielle de l'offre de bus de 25 à 40 % dans certains quartiers de Liège à la suite de l'arrivée du tram. Cette information a suscité des inquiétudes, notamment de la part du bourgmestre de Liège, qui a exprimé des doutes quant à la confiance accordée aux TEC. En effet, il ne pouvait être question que l'arrivée du tram à Liège soit l'occasion de réduire l'offre de transport en commun dans les quartiers.

L'intermodalité est essentielle pour garantir une transition efficace entre les bus et le tram ou le train, notamment pour les navetteurs venant des périphéries vers le centre-ville. Cependant, une réduction aussi drastique de l'offre de bus pourrait compromettre cet objectif et freiner les efforts visant à désengorger le centre de Liège, tout en risquant d'isoler les quartiers périphériques.

Monsieur le Ministre peut-il confirmer ou infirmer les informations relatives à cette réduction significative de l'offre de bus ?

Comment les TEC envisagent-ils de garantir que l'amélioration de la mobilité en centre-ville grâce au tram ne se fasse pas au détriment de la qualité et de la quantité de l'offre de transport en périphérie ?

Quelles mesures seront mises en place pour assurer une intermodalité optimale, permettant de lier efficacement les quartiers périphériques au tram et, par conséquent, au centre de Liège, ainsi qu'au train, et les différentes gares liégeoises ou périphériques ?

Réponse

La DPR prévoit que le Gouvernement s'engage à renforcer l'offre de transports en commun et sa qualité, notamment vers les pôles d'emploi (zonings, grandes industries, centres-villes, aéroports), ainsi qu'en soirée et les weekends.

Le nouveau réseau qui va être mis en place avec l'arrivée du tram et du « busway » B2 entre la gare des Guillemins et le Sart Tilman a été avalisé par les parties prenantes en 2021 après une consultation citoyenne en 2020, des rencontres entre le TEC et les communes en 2021. Il concerne l'ensemble de l'agglomération liégeoise et prévoit l'adaptation d'un grand nombre de lignes de bus.

Le réseau sera mieux structuré et organisé principalement autour du tram, des lignes de « busway », et du réseau ferré. La typologie des lignes a été rendue plus lisible pour les voyageurs. De nouvelles liaisons au sein de la Métropole, et une meilleure desserte des points d'intérêt de la Métropole (les parcs d'activités économiques et commerciales, les hôpitaux, les gares SNCB, les activités localisées en centre-ville, et cetera) sont prévues.

Les fréquences, et plus globalement l'offre de service prévue sur les différentes lignes, ont été déterminées sur base de la fréquentation actuelle et de son évolution attendue.

La fréquence des lignes a été ajustée pour mieux répondre à la demande, laquelle varie selon les heures de la journée et le type de jour. De ce fait, des diminutions d'offres localisées sont possibles, en général pour une tranche horaire bien précise si elles s'avéraient justifiées en regard des critères évoqués.

Par ailleurs, un transfert de kilomètres effectués aujourd'hui en bus s'opérera au bénéfice du tram sachant qu'un tram représente une capacité de 310 personnes, qu'un « busway » représente 150 personnes, un bus articulé 120 et un bus simple 80 personnes.

Ceci étant dit, le nouveau réseau offre une capacité globale augmentée de 25 % en place kilomètre pour un coût d'exploitation du réseau qui augmentera de près de 5M€ annuels auquel s'ajoute une redevance annuelle pour le tram de plus de 30M€. Ce projet témoigne donc d'un effort important de la Région pour améliorer les transports dans l'agglomération liégeoise, qualitativement et quantitativement.

Un tel changement suscite des questionnements, ce qui est légitime. C'est pourquoi un dispositif d'accompagnement très significatif est mis en place, notamment en matière de communication (un site internet TEC dédié au nouveau réseau a par exemple été mis en ligne il y a plusieurs mois), et une évaluation du réseau après sa mise en service est également prévue.

Je confirme que l'arrivée de tram ne va pas réduire l'offre de transport en commun à Liège, mais que celle-ci va être fortement augmentée.